



Communiqué de presse

29 juillet 2021

Ou comment la rentrée se transforme En jeu de chaises musicales !!!

Chose promise, chose pas due !!! Pas de passe sanitaire obligatoire pour les élèves du second degré mais les annonces du ministère prennent la forme d'une sorte d'ersatz indigeste qui conduit la FCPE du Gard à une légitime inquiétude.

Les élèves non vaccinés, seront les premiers à être évincés en cas de Covid dans leur classe et le ministère nous certifie une continuité pédagogique efficace.

Comment ?

Quel professeur possède cet improbable don d'ubiquité qui lui permettra d'enseigner en présentiel et d'offrir un enseignement en distanciel en même temps ?

A quoi peut-on s'attendre d'autre qu'à un apprentissage à 2 vitesses où ceux qui s'en sortiront seront les heureux élus de la vaccination ?

Les autres, ceux qui ont peur, ceux dont les parents sont réfractaires, ceux qui n'ont finalement pas le choix, devront repartir pour une année chaotique avec une épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur jeune tête pourtant si bien faite mais qui risque d'être contrainte à devenir de moins en moins bien pleine !!!

La FCPE du Gard se questionne : un élève est positif, et c'est un autre qui n'est pas vacciné qui doit être **exclu** de cours. On prive donc des élèves d'un droit fondamental. On les évince, comme on les sortirait d'un jeu dont ils n'ont pas respecté les règles.

OU SE TROUVE LA LOGIQUE DU RAISONNEMENT MONSIEUR BLANQUER ?

Que souhaite-t-on pour nos jeunes ? Vers quelle obligation déguisée les dirige-t-on ? Que devront faire les parents pour éviter une dangereuse et préjudiciable stigmatisation ?

En outre, créer des clivages entre les élèves vaccinés et ceux qui ne le sont pas ne dénote en aucun cas d'une démarche pédagogique saine, à l'heure où ils se relèvent à peine des 2 dernières années scolaires subies plus que vécues, ballotés entre les différents protocoles sanitaires !!!

Le droit à l'égalité scolaire ne peut en aucun cas revêtir la forme d'un QR Code

**Priver un enfant d'enseignement en fonction de son profil
médical s'appelle de la discrimination.**

La FCPE du Gard

Fédération des Conseils
de Parents d'Elèves
des Ecoles Publiques du
Gard

Maison des Associations
2, impasse Jean Macé
30 900 NÎMES
Tél : 07.68.27.32.13

e-mail :

contact@fcpe30.fr

Site :

<https://30.fcpe-asso.fr/>

Contact presse :

Karine Pust

Tel : 06.56.72.42.72